



#### **L'ENVOI ASBL**

Maison d'enfants - Crèche agréée ONE  
Avenue Auguste RODIN 5 - Bte 4C B-1050 Ixelles  
02/640.50.59  
[www.lenvolasbl.com](http://www.lenvolasbl.com)  
BCE : 0466.388.470 - BE41 068230722510

Ixelles, le 26 février 2024

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous informer de la mise en œuvre de nouveaux projets en vue d'améliorer encore la qualité de notre projet pédagogique. Certains sont déjà concrétisés, d'autres sont en cours ou sont encore à l'état d'ébauche.

#### **Gestion de la chaleur (Canicule) et circulation d'air**

En septembre dernier, nous avons fait poser des films solaires sur toutes les vitres de la façade extérieure de notre rez-de-chaussée. Les films teintés pour lesquels nous avons optés, protègent du soleil et permettent aussi de rester à l'abri des regards indiscrets tout en garantissant une vision optimale. Précisément, ils permettent une réduction de l'éblouissement de 58%, rejettent 61% de la chaleur et transmettent 37% de la lumière.

En parallèle, nous avons renouvelé 4 impostes des vitres de façade (deux dans chaque section), ils sont équipés de grilles d'aération permettant une meilleure circulation de l'air au sein des espaces.

#### **Jardin**

D'ici la fin-février, la clôture et la porte d'accès de notre jardin seront remplacés.

Nous avons le projet de réaménager complètement le jardin : déplacement des fleurs/plantes et installation de dalles en mousse afin de profiter d'un espace d'activité complémentaire et sécurisé.

#### **Potabilité EAU**

Vu les informations relayées par les médias concernant la qualité de l'eau de distribution et la teneur en PFAS dans l'eau potable, nous avons sollicité les services impliqués en matière de santé, hygiène et sécurité avec lesquels nous collaborons :

**L'ONE** : ceux-ci nous ont renvoyés vers la compagnie de distribution VIVAQUA

**VIVAQUA** : nous a renvoyés vers le lien suivant qui met à disposition les résultats de l'analyse de l'eau par quartier : <https://www.vivaqua.be/fr/faq-pfas/>

**Bruxelles Environnement** : nous a renvoyés vers Vivaqua

**L'AFSCA** : ne nous a pas encore répondu

**MENSURA** : Service de prévention externe : Le Coordinateur Hygiène industrielle et Toxicologie Bruxelles-Wallonie nous a fait le compte rendu suivant que nous vous transmettons en toute transparence dans l'annexe<sup>1</sup> jointe. Il ressort de ce rapport que la teneur en PFAS dépasse le seuil acceptable pour les enfants.

En conclusion, nous ne donnons plus d'eau du robinet mais donnons de l'eau de SPA aux enfants.

## Démarches écologiques

Nous nous sommes récemment engagés dans la dynamique de l'Accueil en Transition Ecologique. Il s'agit d'un dispositif "éco-crèche" pour les Milieux d'Accueil en Fédération-Wallonie-Bruxelles.

Avec ce projet, l'ONE souhaite mettre en lumière ce que nous mettons déjà en place depuis quelques années et nous accompagner dans notre dynamique d'amélioration de l'impact environnemental de notre milieu d'accueil.

A ce jour, nous avons signé la charte d'engagement et commençons à mettre en action notre plan de transition notamment à travers les services ci-dessous :

### Service de couches « Woosh »

Vous le savez déjà, nous avons débuté une phase d'essai pour 3 mois auprès du service de langes écologiques et recyclables. Ces deux premiers mois sont positifs !

### Alimentation BIO

Nous cherchons aussi à collaborer avec un fournisseur d'aliments issus de l'agriculture biologique.

Nous avons contacté BioWallonie ASBL ([www.Biowallonie.com](http://www.Biowallonie.com)) qui propose un service de distribution de produits venant directement du producteur au consommateur.

L'ASBL livre 3 fois par semaine sur Bruxelles et notamment aux crèches.

Nous avons rencontré le responsable et convenu qu'il prendrait en charge la livraison des fruits et légumes de saison. Toutefois, afin d'offrir aux enfants davantage de variétés, nous conservons notre partenariat avec la société Resto-frais qui fournit également des fruits et légumes issus de l'agriculture biologique.

### Produits de soins Bio – Produits d'entretien de nettoyage et de lessive - Vaisselle

Notre milieu d'accueil a toujours privilégié l'eau et le savon neutre pour les soins et les changes. Depuis le mois de septembre nous avons également opté pour des produits de soins conformes au bien-être des enfants tels que recommandé par l'ONE : Savon doux au pH neutre, sans parfum, sans parabène, sans colorant. Les lingettes et les crèmes parfumées sont proscrites.

---

<sup>1</sup> Annexe 1

Le contenu de notre pharmacie d'urgence est limité au strict nécessaire<sup>2</sup>

Le nettoyage des sols est réalisé avec le savon de Marseille ou CAROLIN.

Les lessives sont réalisées avec le savon de Marseille également.

Dès que possible, nous renouvelerons la vaisselle des enfants, celle-ci est actuellement en plastique, nous proposons de privilégier la vaisselle en inoxydable.

## Projet pédagogique

Nos équipes ont toujours été accompagnées dans leurs réflexions et dans leurs activités par des personnes ressources externes.

Vous connaissez déjà Réseau7, dont les musiciens animent l'atelier d'Eveil musical chaque semaine.

Vous le rencontrez lors des « soirées parents » et nous nous réunissons une fois par mois avec Jacques Ravedovitz, Psychologue et psychothérapeute, qui nous apporte un éclairage et nous conseille sur certaines situations.

Jusqu'il y a peu notre projet pédagogique était également accompagné par une psychomotricienne et une logopède dont l'expertise visait à dépister et à prévenir les troubles du développement, ou tout simplement à animer des ateliers propices à un développement harmonieux. Nous recherchons activement la possibilité d'un partenariat avec ces deux disciplines pour 3 ou 4 heures semaine.

## Sécurité aux abords de la crèche

En date du 31/10/2023, les autorités communales d'Ixelles ont approuvé notre demande d'une zone « Dépose minute ou Kiss and Drive » devant notre milieu d'accueil. Des plans ont été intégrés dans le planning d'exécution du service des Travaux en vue d'une exécution dans le cadre du calendrier de l'adjudicataire (ce calendrier va de quelques semaines à plusieurs mois).

Il s'agira de l'intervention suivante : signalisation « P maximum 15 min du Lu-Ve 8-9h30 et 16-18h » sur 10 mètres.

**La direction et équipe de l'ENVOL asbl**

---

<sup>2</sup> Annexe 2

## ANNEXE 1 Rapport Mensura

---

« Pour ce genre de demande... la direction doit se tourner vers le fournisseur de l'eau de distribution de son secteur (VIVAQUA). Je ne peux pas valider les analyses du laboratoire ni certifier quoi que ce soit, ceci est du ressort du laboratoire qui réalise les mesures (PFAS, résidus de pesticides ou métaux) et de la société de distribution de l'eau.

En outre, les pollutions concernant les PFAS enregistrées sont sélectives (hot spots) qui sont fonction des sites de captage de l'eau et de l'environnement local potentiellement (actuellement ou historiquement) contaminant.

En clair, il serait nécessaire pour cette crèche si des questions se posent, ce qu'on peut tout à fait comprendre vu la ramdam médiatique récent :

1° objectiver les choses → demander à la société de distribution d'eau (VIVAQUA) de fournir le rapport des dernières analyses de qualité /potabilité de l'eau de distribution. Concernant le taux en PFAS souhaitable (eu égards au public concerné dans la crèche) → un taux nettement inférieur à la norme de 100 ng/L est à envisager == > 30 voir 4 ng/L (cfr mon dernier mail envoyé hier sur les taux souhaitables à envisager... je ne vais pas recommencer le même développement tous les jours 😊). Par ailleurs, si j'en crois le ministre bruxellois mr Maron qui s'est exprimé encore ce mercredi sur ce dossier dans la presse, il serait favorable pour une sur-protection des bruxellois vis-à-vis des PFAS... (cfr les médias : [Pollution de l'eau au PFAS : Alain Maron s'expliquera mercredi sur le dossier au Parlement bruxellois - BX1](#))

== > rapport disponible en ligne pour la période de septembre 2023 (dernière période actuellement disponible, les autres vont suivre) == > accès via [Dureté de l'eau – VIVAQUA](#)

Si j'en crois le taux des 20 PAFS mesuré, il était de :

28 ng/L en septembre 2023

21 ng/L en aout 2023

19 ng/L en juillet 2023

29 ng/L en juin 2023

11 ng/L en mai 2023

16 ng/L en avril 2023

22 ng/L en mars 2023

19 ng/L en février 2023

== > soit une moyenne de 20,62 ng/L pour la zone de Ixelles (avenue de Rodin)

rem : le dosage des PFAS n'était pas réalisé pour les périodes antérieures, d'où l'absence de données collectées pour le calcul.

Au regard des normes plus restrictives proposées notamment au Canada (30 ng/L), le niveau est certes inférieur mais dans certains cas il demeure très proche (max de 29 ng/L), la plupart du temps supérieur à 50 % de la norme canadienne et certainement pas parmi les plus bas si je compare par rapport à d'autres points sources en wallonie qui présentent des taux de l'ordre de 10 voir i ou < 1 ng/L.

Si je calcul pour une dose maximale journalière maximale tolérable ingérée pour la population générale de 4 ng/kg/semaine pour les 4 PFAS considérés (PFOS, PFOA, PFNA et PFHxS == > source : OMS, EFSA et AFSCA) : [PFAS in food: EFSA assesses risks and sets tolerable intake | EFSA \(europa.eu\)](#):

« EFSA has set a new safety threshold for the main perfluoroalkyl substances, or PFAS, that accumulate in the body.

*The threshold – a group tolerable weekly intake (TWI ) of 4.4 nanograms per kilogram of body weight per week – is part of a scientific opinion on the risks to human health arising from the presence of these substances in food”*

*== > cela nous donne pour un enfant de 10 kg : 44 ng/semaine soit +/- 6 ng/jour.*

*== > cela nous donne pour un enfant de 20 kg : 88 ng/semaine soit +/- 12,5 ng/jour.*

*Mais ces calculs tiennent compte de 4 PFAS comparativement à un dosage dans l'eau de distribution de 20 PFAS... les chiffres doivent donc être interprétés en connaissance de cause.*

*Si je considère un besoin hydrique pour un enfant entre 3,5 et 10 kg équivalent à 100 ml/kg == > pour un enfant de 10 kg, cela nous donne : 1000 ml/jour. Si je prends le taux de PFAS moyen de 20,62 ng/L → cela nous donne donc une exposition moyenne de +/- 20 ng/jour pour un enfant de 10 kg au sein de la crèche.*

*Dans ces conditions on pourrait donc envisager une exposition moyenne de l'ordre de 66 % de la norme canadienne de 30 ng/L mais supérieure à la TDI fixée par l'ESCA pour l'alimentation humaine (norme à 4,4 ng/kg/semaine).*

*Sur base de ces calculs, on pourrait donc clairement rediscuter la pertinence de l'utilisation de l'eau de distribution pour l'alimentation de jeunes enfants même si au demeurant l'eau fournie remplit le cahier des charges de la norme européenne à venir de 100 ng/L dans l'eau de distribution et en gardant à l'esprit que le calcul compare une TDI basées sur 4 PFAS par rapport à une norme basée sur 20 PFAS mesurés (le risque de surinterprétation est donc possible bien évidemment mais j'essaye d'appréhender les choses avec les moyens qu'on a 😊)*

*2° contacter l'ONE pour obtenir les directives en vigueur face à cette problématique. »*